



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### Lancement du Fonds Écoleader au Saguenay–Lac-Saint-Jean **Un nouveau levier pour l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres**

**Saguenay, le 17 janvier 2020.** - Les entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui désirent accroître leur performance en implantant des pratiques d'affaires écoresponsables ou des technologies propres peuvent désormais compter sur le Fonds Écoleader.

Lancé officiellement aujourd'hui dans la région, le Fonds Écoleader repose sur un réseau de 18 agents présents dans chaque région du Québec et sur une enveloppe de financement de 18,5 M\$. Cette initiative du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) vise à rejoindre 50 000 entreprises d'ici mars 2023, dont plus de 1 700 dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, afin de les orienter et de les soutenir dans la réalisation de leurs projets de développement durable. Le Centre québécois de développement durable (CQDD) a reçu le mandat d'assurer la promotion de ce nouveau programme dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en plus de celui d'animer le nouveau réseau national d'agents du Fonds Écoleader.

« Afin de faire face aux défis environnementaux, c'est ensemble que les acteurs économiques et politiques doivent passer à l'action. Tout en continuant de stimuler notre croissance économique, nous devons poser des actions concrètes afin d'atteindre nos objectifs, tout en profitant de nouvelles occasions d'affaires et en créant de la richesse au Québec. Le Fonds Écoleader permettra de sensibiliser les entrepreneurs à ces enjeux et de les encourager à agir dans une perspective plus écoresponsable de l'avenir », soutient **Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-St-Jean.**

#### **Un agent en appui aux entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Un agent régional est maintenant disponible pour guider les entreprises dans leurs projets, et ce, pour l'ensemble du Saguenay–Lac-Saint-Jean. « Étant bien ancré dans la région et déjà en étroite collaboration avec les organismes de développement économique, notre organisation est très heureuse d'héberger Felipe Soto à titre d'agent du Fonds Écoleader pour les quatre prochaines années », se réjouit **Nicolas Gagnon, directeur général du Centre québécois de développement durable (CQDD)**. « En complémentarité avec l'initiative PME Durable 02 que nous coordonnons, le Fonds Écoleader offre de nouveaux leviers financiers et techniques aux PME pour accélérer l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres », poursuit M. Gagnon.

### **Un programme de financement pour concrétiser les projets**

L'aide financière offerte par le Fonds Écoleader permettra aux entreprises d'engager des experts qui les aideront à mettre en place des pratiques écoresponsables et à se préparer à l'acquisition de technologies propres. Afin qu'elles puissent réaliser des projets adaptés à leur réalité, elles pourront déposer un projet d'entreprise ou un projet de cohorte d'entreprises, selon leur désir de répondre à des besoins spécifiques ou des besoins communs. L'aide versée pourra s'élever jusqu'à 30 000 \$ par entreprise pour un projet visant l'adoption de pratiques écoresponsables, et jusqu'à 50 000 \$ pour un projet visant l'acquisition de technologies propres. Les projets pourront notamment permettre aux PME d'améliorer leurs pratiques, notamment sur le plan de l'efficacité énergétique, de la gestion des matières résiduelles, de l'approvisionnement responsable, de la gestion de l'eau, de l'économie circulaire, de l'écoconception et de l'optimisation des emballages.

**La firme d'avocats Cain Lamarre** devient la première entreprise bénéficiaire du Fonds Écoleader dans la région. « Cain Lamarre assume pleinement sa responsabilité sociale d'entreprise. Notre volonté de s'inscrire au programme du Fonds Écoleader témoigne de notre engagement à accentuer nos actions en matière de développement durable et d'écoresponsabilité et d'utiliser les leviers que ce programme nous offre afin que notre démarche à cet égard fasse partie intégrante de nos priorités stratégiques, au Saguenay-Lac-Saint-Jean comme partout au Québec », précise l'initiatrice du projet et avocate associée, **Me Karine Boies**.

### **Une alliance stratégique pour porter le Fonds Écoleader**

« Nous avons rassemblé les acteurs clés du milieu des affaires, des technologies propres et du développement durable pour faire du Fonds Écoleader un outil sur mesure pour les entreprises du Québec. En mettant de l'avant l'offre de services actuelle tout en la bonifiant avec ses propres leviers, cette initiative rassembleuse nous permet aussi de compter sur l'expertise et les réseaux de plus de 20 organisations nationales et régionales partenaires », résume Nicolas Girard, directeur général du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), qui agit comme coordonnateur du Fonds Écoleader.

Du côté d'**Écotech Québec**, partenaire du Fonds et spécialiste en technologies propres, « l'objectif premier est d'aider les entreprises à améliorer leur compétitivité et, du même coup, leur bilan environnemental, et ce, par l'entremise de technologies propres d'ici. Le Fonds Écoleader vient bonifier les moyens en place pour accélérer la transition au Québec vers une économie verte, innovante et performante », explique **Denis Leclerc, président et chef de la direction**.

« En misant sur une mobilisation inédite des organismes de développement économique de toutes les régions du Québec, le réseau d'agents du Fonds Écoleader pourra rejoindre efficacement les gestionnaires d'entreprises et les soutenir dans l'adoption des meilleures pratiques d'affaires écoresponsables », se réjouit **Nicolas Gagnon, directeur général du Centre québécois de développement durable (CQDD)**. « Notre organisation est fière d'agir également comme animateur de ce réseau qui répond à un besoin exprimé par les entreprises d'être mieux conseillées sur les ressources disponibles pour passer à l'action. Il s'agit d'un formidable levier innovant dont se dote le Québec pour accroître la compétitivité des entreprises », conclut M. Gagnon.

### **Information**

Lise Lacasse

Conseillère en communication

Centre québécois de développement durable

418 668-7533, poste 106, 418 952-3235 (cellulaire)

[lise.lacasse@cqdd.qc.ca](mailto:lise.lacasse@cqdd.qc.ca)